

DOSSIER D'INSCRIPTION
2026 / 2027

SCOLAIRE
& RESTAURATION

DÉMARCHE À RÉALISER
ENTRE LE 15 JANVIER ET LE 31 MARS 2026

Uniquement pour les enfants qui effectuent leur première inscription scolaire sur les écoles publiques de BRENS – CADALEN – FLORENTIN – TÉCOU – LAGRAVE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES
OBLIGATOIRES

- ✓ Livret de famille
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois

PIÈCES À FOURNIR SELON
VOTRE SITUATION

- ✓ Attestation CAF / MSA (indiquant le quotient familial pour le calcul de votre tarif) ou autre justificatif de revenus
- ✓ PAI – Protocole d'Accueil individualisé
- ✓ RIB (pour le prélèvement automatique)



POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTEZ
VOTRE ANTENNE
ADMINISTRATIVE DE
SECTEUR

ANTENNE DE GAILLAC
05 63 81 20 27
education-gaillac@gaillac-graulhet.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT À INSCRIRE

NOM et Prénom :

Né(e) le : / /

Lieu de naissance :

Sexe : Fille Garçon

Adresse postale :

École et classe en 2025 / 2026 :

Je fais mes réservations en ligne ET / OU Je réserve mes repas pour l'année (cochez les cases) :

CANTINE

Lundi	mardi	mercredi (uniquement pour Brens et Técou)	jeudi	vendredi

⚠ Les réservations à l'année seront réalisées et vous serez facturé sur cette base. Vous aurez la possibilité de les modifier dans les délais réglementaires.

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

Responsable 1

NOM et prénom :

Date et lieu de naissance :

tél du domicile et/ou portable :

Adresse mail :

Adresse postale :

(si différente de l'enfant)

Lieu de travail :

Tél professionnel (facultatif) :

Autorité parentale oui non

Situation familiale¹ :

¹Célibataire – Marié(e) – Veuf(ve) – Séparé(e)
– Concubin(e) – Pacsé(e) – Divorcé(e)

Garde alternée² : oui non

² joindre la copie du jugement ou attestation
sur l'honneur signée des 2 responsables

Responsable 2

NOM et prénom :

Date et lieu de naissance :

tél du domicile et/ou portable :

Adresse mail :

Adresse postale :

(si différente de l'enfant)

Lieu de travail :

Tél professionnel (facultatif) :

Autorité parentale oui non

Situation familiale¹ :

¹Célibataire – Marié(e) – Veuf(ve) – Séparé(e)
– Concubin(e) – Pacsé(e) – Divorcé(e)

Garde alternée² : oui non

² joindre la copie du jugement ou attestation
sur l'honneur signée des 2 responsables

FACTURATION

Factures à adresser à (cocher une seule case) :

- Responsable 1
- Responsable 2
- Autre :

Numéro allocataire CAF :

OU Numéro allocataire MSA :

Quotient familial :

FICHE SANITAIRE ENFANT

NOM et Prénom :

Né(e) le : / /

Lieu de naissance :

Sexe : Fille Garçon

École et classe en 2026/2027 :

Nom du médecin traitant :

Téléphone du médecin traitant :

Régime alimentaire :

- classique
- sans viande
- PAI³

Votre enfant possède-t-il un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) ? oui non en cours de réalisation

³Allergie, intolérance, pathologie relative à l'alimentation. En cas d'allergie alimentaire ou autre problème médical lié à l'alimentation, un PAI – Projet d'Accueil Individualisé pourra être mis en place conjointement avec la famille, le médecin scolaire et le référent Agglomération. Dans ce cas, les repas fournis par la famille seront stockés dans un réfrigérateur chaque matin et réchauffés dans un four à micro-ondes spécialement prévu à cet effet.

La signature du présent dossier vaut adhésion au règlement intérieur de service.

Le signataire certifie exacts et complets les renseignements portés sur ce dossier et s'engage à les actualiser chaque fois que nécessaire. En cas d'information absente ou erronée, la responsabilité de la collectivité ne pourra être engagée.

Fait à

Le / /

Signature responsable 1

Signature responsable 2

Signature autre

RGPD – RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. La base légale du traitement est l'obligation légale. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : commune de résidence, Education nationale, CAF (statistiques). Elles sont conservées pendant 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet : dpo@gailiac-graulhet.fr. Le cas échéant, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.